



RAPPORT MORAL – SAISON 2019/2020

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Jeunes : Gérard GOUZERCH**

Comme pour l'ensemble des composantes du football les compétitions jeunes se sont arrêtées à la date du 13 mars. Cette interruption prématurée en raison de l'épidémie de coronavirus est le point d'orgue d'une saison perturbée dès le départ par les problèmes informatiques liés à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des compétitions par la Fédération.

Dès la fin du mois d'octobre les intempéries sont venues également contrarier le bon déroulement de nos compétitions entraînant de très nombreux reports.

Par décision du Comex de la Fédération Française de Football en date du 16 avril 2020 il a été acté que les classements étaient ceux de la première phase. Le début de la deuxième phase ne pouvant être retenu car n'étant pas significatif en raison du peu de matchs joués. Ce sont donc ces classements qui déterminent le niveau des équipes pour la saison 2020 – 2021.

En championnat, sur la première phase : la commission comptabilise 18 équipes en U18, 37 équipes en U17, 26 équipes en U16, 65 équipes en U15 et 46 équipes en U14.

En coupe : aucun vainqueur compte tenu de l'arrêt prématuré des compétitions. Notons la participation de 32 équipes du district en Gambardella malgré le fait qu'aucune de nos équipes ne se soit qualifiée pour la phase finale.

Concernant le Futsal, cette saison le challenge Futsal concernait les catégories U15 et U18 pour la Coupe de Bretagne et la catégorie U14 au niveau départemental. L'A.S. MENIMUR vainqueur en U15 et U18 se qualifiait pour la suite de la compétition régionale et PLOERMEL F.C. enlevait le trophée en U14.

Les membres de la commission se sont déplacés dans les clubs afin de tenter d'apporter leurs connaissances et les informations pouvant être utiles aux dirigeants, discuter avec ceux-ci, recenser leurs problèmes, leurs suggestions, leurs préoccupations. Au cours de cette saison, nous n'avons eu qu'à nous féliciter de l'accueil reçu dans les clubs que nous avons visités.

Nos préoccupations dominantes (déjà signalées les saisons écoulées) et qui restent plus que jamais d'actualité, relève du fait que de trop nombreux matches nous ressortent chaque semaine à la rubrique "match non joué". L'utilisation de la F.M.I. a simplifié les tâches administratives, malheureusement trop souvent la transmission n'est pas effectuée à l'issue de la rencontre.

Rappel : Les coordonnées des responsables d'équipes de jeunes sont à saisir par le biais de FOOTCLUB ce qui permet à chacun de s'adresser directement au bon interlocuteur.



➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Championnat et Coupes : Gérard GOUZERCH**

Cette saison, 426 équipes ont disputé les différents championnats séniors, la commission comptabilisant 12 forfaits généraux.

Concernant les coupes, 175 clubs ont participé à la Coupe de France alors que 200 équipes étaient engagées en Coupe de Bretagne. La compétition s'est arrêtée avant les 1/8 de finale. Le District avait encore 4 équipes qualifiées (Auray F.C. - Sarzeau F.C. - A.S. Menimur - Ploërmel F.C)

Le Trophée Chaton a réuni 97 équipes tandis que le Trophée Morbihan comptabilise la participation de 205 clubs.

Cette saison tronquée par l'arrivée du coronavirus a été de plus perturbée par de nombreux problèmes informatiques et par une longue période d'intempéries.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission des Terrains : Joël LE BOT**

Pour rappel, la commission a pour mission le classement des installations sportives à la disposition des clubs affiliés à la FFF. Ce peut être une confirmation de classement lors de la visite décennale (maintien ou changement de niveau) ou pour un classement initial (création d'installation, modification de l'aire de jeu ou des vestiaires).

Concernant les confirmations de classement, ce que l'on constate assez régulièrement, c'est un déclassement du niveau 5 pour le niveau 6 pour les motifs suivants : installation non close (clôture) ou aire de jeu non close (main courante sur toute la périphérie), c'est le minimum obligatoire pour les compétitions régionales.

Sur cette saison 2019/2020, le nombre de visites a été très limité car la CDTIS œuvre essentiellement au printemps, ce qui n'a pas été possible en raison de la situation sanitaire.

A noter que la FFF a automatiquement prolongé de 6 mois les classements des installations à échéance premier semestre 2020, ces installations seront visitées prioritairement au cours du deuxième semestre.

Cette saison, on note le classement de 4 salles (futsal), 14 éclairages de terrain et 7 installations (terrains et vestiaires) malgré une prévision de 50 classements.

La commission que vous pouvez contacter par le biais du district se tient à la disposition des clubs et collectivités pour tout renseignement utile : réglementation, sécurité, niveau de classement, projet... Elle se déplace si nécessaire. Il est bon de rappeler que seules les installations classées peuvent être utilisées en compétition officielle.



➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission de Discipline : Félix SAINT GERMES**

La commission de Discipline s'est réunie 29 fois en 2019/2020 pour 5715 matchs joués alors qu'elle s'était réunie 39 fois en 2018/2019 pour 9208 matchs joués et ceci du fait des circonstances particulières d'une fin de saison prématurément arrêtées.

Nous pouvons constater une amélioration des indices d'appréciation disciplinaire pour la saison 2019/2020, saison particulièrement atypique puisqu'amputée d'une partie importante des matchs retour, période sensible s'il en est car les fins de saison d'une manière générale sont très engagées du fait des enjeux primordiaux pour les clubs (montée, maintien, descente) et donc prolifiques en incidents sur les stades, d'où une certaine méfiance quant aux statistiques...

Un évènement grave s'est soldé par une sanction de 7 ans de suspension pour acte de brutalité intentionnel envers un arbitre.

Le monde du football est en droit d'exiger de chacun un état d'esprit sans ambiguïté possible, les maîtres mots étant rigueur et discipline.

Personne ne peut être exonéré de ces critères qui peuvent et doivent permettre de trouver ou retrouver beaucoup de plaisir dans ce jeu tant apprécié et pratiqué qu'est le football.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission d'Appel : Philippe JAILLET**

La commission a siégé à 7 reprises pour l'évaluation de 13 dossiers de natures différentes. 8 appels concernaient les décisions de la commission sportive alors que les 5 autres étaient issues de la commission de discipline.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Sportive : André NIO**

La commission s'est réunie à 8 reprises dont 6 en commission restreinte. Sur les 104 dossiers traités, on dénombre 11 dossiers concernant des rencontres de coupes Seniors, 10 matchs arrêtés donnés à rejouer, 14 forfaits homologués et 10 matchs perdus par pénalité. Des dossiers divers ont également été traités avec 1 feuille de match de complaisance, 1 dossier football féminin, 6 dossiers vétérans, 5 dossiers pour joueur sans licence et 2 matchs perdus suite à l'attitude des joueurs.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Médicale : Jean-Paul EVEN**

On rappellera simplement que la commission médicale statue essentiellement pour le contrôle et la validation des dossiers médicaux des arbitres de District. Le Docteur EVEN passe régulièrement au District pour la validation des dossiers. Cela permet ainsi aux arbitres d'être opérationnels sur les terrains le plus rapidement possible.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Foot Diversifié : Didier MOISAN**

Comme toute compétition, cette saison a été particulière dû à la crise sanitaire que nous connaissons. Toutefois quelques constats sont à noter pour cette demi-saison:



Envoi des Feuilles de Match (coupe) bien au-delà des délais (48h), d'où obligation de relances téléphoniques permanentes. L'amende de 25€ pour non envoi ou envoi hors délai est-elle suffisante ?

Encore trop de joueurs restent sans licence. Ceci est très grave, la responsabilité du Président de club étant engagée. Au cours de la saison 2020/2021, des contrôles seront effectués dès le 1^{er} tour de coupe.

*Concernant les Licences : il est conseillé de privilégier **la licence « Loisir »** à la licence libre « vétérans » (1/2 tarif « 10€ » et mêmes garanties) pour tous les joueurs susceptibles de ne jamais évoluer en équipes « seniors ».*

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Foot Animation à Effectif Réduit : Jean-Luc BOCHET**

Compte tenu de la situation sanitaire, très peu de manifestations ont pu avoir lieu :

Résultat de la Finale Départementale Futsal U13 – Principale

1. GSI Pontivy (champion du Morbihan)
2. ST CO Locminé (deuxième)
3. FC Lorient (troisième)

Résultat de la Finale Départementale Futsal U13 – Plaisir –

1. Ploërmel FC
2. St Jacut les Pins
3. Ploemeur FC

La Finale Régionale (Ligue de Bretagne) Futsal U13, annulé en raison du confinement du au Coronavirus et suite à la déclaration du Président de la République Mr Macron, ainsi s'achève cette saison 2019.2020, nous espérons reprendre le FOOT ANIMATION au plus vite suivant les conditions sanitaires.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Féminine : Stéphanie GUEGUEN**

Au niveau des effectifs, on soulignera la progression continue de ceux-ci avec 2127 licenciées dont 511 dirigeantes et 318 séniors notamment soit une hausse globale de 6%.

Outre le nombre de licenciées, c'est également l'encadrement qui se développe. Dans ce cadre, la commission félicite les clubs ayant été labellisés :

Label EFF Argent : FC Ploërmel – FC Lorient - ES Ploemel – ASPTT Vannes – Elvinoise (2019)

Label EFF Bronze : Auray FC - Espérance Bréhan - GMV Guillac - US Montagnarde - GJ Pays de Moréac - Vannes OC - ASPTT Vannes - Stade Pontivyen - GSI Pontivy - AS Gestel - Guillac- St Co Locminé (2019)



On notera également les performances des équipes seniors :

LBF Régional 1 : FC Lorient 3ème - ASPTT Vannes 8ème - Ploërmel FC 9ème -

LBF Régional 2 : Poule A: St Pontivy 7ème, FC Lorient 2 (forfait général), Poule B: Vannes OC 1er, US La Gacilly 2ème, FC Auray 9ème

Championnat Seniors Féminines District

Champion du Morbihan : FC Ploërmel 2

Accessions en championnat Ligue (R2F), FC Ploërmel 2 et ASPTT Vannes 2

Malheureusement, cette saison aura été marquée par l'annulation de toutes les coupes départementales et du rassemblement départemental de fin de saison. Le développement du football féminin se poursuivra dès la saison prochaine par l'accompagnement et le suivi des clubs dans le cadre des Labels EFF, la formation et le suivi des encadrants féminins et les modalités de pratiques pour les U6F à U11F.

La Commission tient à remercier l'ensemble des éducateurs et dirigeants bénévoles qui œuvrent au quotidien pour développer le football féminin dans toutes ses composantes.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Labels: Frederic ROCHER**

La Commission Labels, créée cette saison a pour mission d'accompagner les clubs dans leur démarches afin d'obtenir le label en les suivant toute l'année lors de leur candidature « autodiagnostic » sur Footclubs.

Les critères de labellisation sont : le projet sportif, le projet associatif, le projet éducatif et le projet de formation et d'encadrement, la durée de validité des labels étant de 3 ans. Il existe 3 niveaux de label : OR/Elite - Argent/Excellence - Bronze /Espoir.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Foot 56 : Alain TOUZE**

La commission Foot 56, au travers d'articles a fait en sorte de mettre en avant l'ensemble des acteurs qui contribuent au dynamisme du football morbihannais : féminines, jeunes, arbitres techniciens, clubs, bénévoles...

Pour ce faire, les 9 membres de la commission ont réalisé des reportages, des photos et aussi sollicité des clubs et d'autres commissions, et se sont réunis à 10 reprises, pour composer le contenu de chaque numéro. Et ce sont 1250 exemplaires chaque mois, qui ont été édités et envoyés aux clubs ainsi qu'aux partenaires du district.

Il y a eu également le numéro spécial 24 pages pour le 75^{ème} Anniversaire du District qui restera un numéro « collector » retraçant le passé du District au travers de différents thèmes.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission d'Arbitrage : Frédéric LOPEZ**

La CDA 56, fort de ses 377 arbitres, pour la saison 2019/2020 (vs 390 en 2018/2019), s'est réunie :



- 3 fois en assemblée générale (août, février, juin) ;
- 11 fois en réunion de Bureau ou plénière.

Elle a également organisé son traditionnel stage du 11 novembre, avec 151 stagiaires en formation le matin (dont 31 stagiaires), et 108 participations au test physique ; pas de stage de rattrapage en mars 2020, pour cause de crise sanitaire.

La CDA compte 19 membres, 16 observateurs, qui lui permettent de présenter 7 candidats ligue séniors et 8 candidats ligue jeunes, le 4 octobre prochain. Elle a également formé 85 nouveaux arbitres au cours de la saison écoulée.

Les missions de la CDA tournent autour de la désignation des arbitres sur les compétitions du samedi et dimanche, la formation des arbitres, la détection des potentiels pour arbitrer au niveau régional au moins, le statut autour des réserves techniques, la gestion des effectifs arbitre.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Détection Recrutement et Fidélisation des Arbitres : Cyrille GUERRIER**

La commission s'est efforcée, comme à son habitude, d'être au service des clubs dès le début de la saison en informant sur les actions majeures qui allaient être menés dans les 3 domaines suivants : la formation des référents en arbitrage, la formation des arbitres bénévoles et le statut de l'arbitrage.

Les réunions ont été moins importantes cette saison compte tenu de l'arrêt prématurée de la saison.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission du Statut de l'Arbitrage : André RAULT**

La commission s'est réunie afin de statuer sur le rattachement des arbitres à un club et vérifier si ces derniers ont bien satisfait aux obligations leur permettant de couvrir leur club.

Pour rappel, pour satisfaire à ces obligations, un arbitre doit diriger un minimum de 22 matchs dans une saison et simplement 11 matchs s'il est arbitre-joueur.

Enfin, il est nécessaire de rappeler que la sanction concernant le nombre de mutés pour la saison suivante ne concerne que l'équipe A du club.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Technique : Jacky GUERBIGNOT**

Au sujet des labels, 22 clubs ou groupements ont profité de l'autodiagnostic pour évaluer leur structure de club. C'est ainsi que certains clubs ont pu se lancer dans le projet du label club des jeunes FFF. Dans l'attente de la Commission Nationale, 7 clubs morbihannais se verront attribuer un degré de Label (Elite, Excellence ou Espoir) et ainsi bénéficier d'une dotation matériel. Concernant le LABEL FEMININ école de football et en attente de la Commission Nationale, 7 clubs ont postulé pour l'obtention du Label (Or, Argent ou Bronze). Au niveau du foot à l'école, 16 écoles primaires ont participé au cycle « balle au pied » à travers le Morbihan soit près de 950 élèves.

Au sujet des détections, le processus est bien en place dans le département et s'effectue grâce aux membres de la commission technique qui viennent superviser les jeunes U13.



« Morbihan, foot gagnant ! »

Concernant les sélections, on notera la présence de plusieurs jeunes Morbihannais dans les sélections régionales et nationales.

Concernant les sections sportive, la section sportive départementale a terminé troisième de ses rencontres intersection sportive en UNSS. Elle a alimenté les détectons FUTSAL encore en U15.

Une grande majorité des élèves a passé la détection de la section régionale du Gros Chêne de Pontivy.

A titre d'information, de nombreuses formations et certifications ont eu lieu tout au long de la saison avec par exemple, 4CFF1 qui ont réuni 73 personnes, 3 CFF2 qui ont réuni 53 personnes, 1 CFF3 qui a réuni 13 personnes ou encore 2 CFF4 qui ont réuni 29 personnes.

➤ **Compte-rendu d'activités de la Commission Formation : Lionel DAGORNE**

Compte tenu de la situation sanitaire, la commission formation n'a pu réaliser qu'une seule formation cette saison. 11 stagiaires de 6 clubs différents ont pu effectuer la formation « Dirigeant accompagnateur d'équipes ». La saison prochaine fera l'objet de formations ciblées envers les besoins des clubs morbihannais.

En conclusion, le Secrétaire Général remercie l'ensemble des Présidents de commissions et leurs équipes pour la mise en œuvre et le bon fonctionnement des missions dédiées au football morbihannais dans ce contexte si difficile.

District de Football du Morbihan
45 rue de Verdun - 56100 Lorient
02.97.64.01.80

District de Football du Morbihan
45 rue de Verdun - 56100 Lorient
02.97.64.01.80